CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167642** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2015

Raison sociale : MONTAGE SERVICES 37

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/03/2023

Capital : 2 000

36 RUE CHAMPOISEAU
37000 TOURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2015B01269

Siret : 814 933 545 00018

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 6116292

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302204117

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302204117

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 47 44 38 79 **Fax :**

Portable : 06 52 22 23 21

Responsabilité légale :
REYNAL DOMINIQUE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : reynal.dominique37@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 598 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	06/09/2023
9121	Salles de bains et cuisines domestiques	2	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 15:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.